

# DESSIN TECHNIQUE avec :

## OBJECTIFS

- Appréhender les règles et conventions du dessin industriel.
- Visualiser dans l'espace la forme d'une pièce.
- Acquérir les compétences nécessaires pour lire un plan à l'échelle.
- Reconnaître les symboles normalisés.
- Comprendre le principe de fonctionnement d'un ensemble et d'en extraire un élément.
- Interpréter les plans de construction pour réaliser la fabrication et/ou l'assemblage de divers éléments.

### PUBLIC

- Technicien de l'industrie métallurgique.

### PRÉ-REQUIS

- Savoir lire un dessin technique.
- Maîtriser les savoirs fondamentaux.

### FORMATION

- La durée de la formation est de 3 jours soit 21h en présentiel.
- L'effectif doit être de 4 personnes minimum et 10 maximum.
- La formation peut se faire en Intra ou en Inter.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription définitive à réception d'un contrat, convention ou devis accepté par le client, un mois avant le début de la formation.

### MOYENS

- **Méthodes pédagogiques** : Alternance de contenus théoriques et de cas pratiques afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes.
- **Outils** : Ordinateur, tableau blanc, vidéo projecteur, table à dessin individuelle, matériel de dessin individuel.
- **Supports** : Diaporama PPT, Dessins industriels.
- **Documents** : Dossiers pédagogiques.
- **Modalités d'évaluation** : Une évaluation tout au long de la formation (QCM, travaux pratiques). Un test de positionnement en amont et en aval est réalisé afin de valider les compétences acquises.
- **Sanction** : Une attestation de stage est délivrée à l'issue de la formation.

### PARCOURS PSH

- Sécurisez votre parcours, contactez moi

### TARIF

- Intra : 2 745€
- Inter : 605€ / pers

### FORMATEUR

ALPIVIA Formation - Eric PEREIRA

Formateur en Génie mécanique et productique

14A avenue de la libération

05100 Briançon

06 81 66 66 02

contact@alpivia.fr

O.F. N°93050088405

### NOS RÉSULTATS

- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction : 100%
- Taux de recommandation : 100%

## POURQUOI ?

- Le dessin industriel constitue le langage commun indispensable pour communiquer sans aucune ambiguïté entre le concepteur et le fabricant.
- Ce langage est rigoureux, précis et universel. Pour être bien utilisé, il faut en maîtriser les bases.
- Afin d'éviter toutes erreurs d'interprétation et de compréhension, des normes très strictes régissent ce langage que chaque personne impliquée dans la construction d'un objet se doit de connaître.

## CONTENU

### Module 1 : Dessin Technique

- I. Historique
- II. Technique
- III. Les différents dessins
  - 4. Le dessin d'ensemble
  - 5. Dessin d'avant-projet
  - 6. Dessin de projet
  - 7. Croquis
  - 8. Schéma
- IV. Les perspectives
  - 1. Les perspectives coniques
  - 2. Les perspectives isométriques
  - 3. Les perspectives cavalières
  - 4. Résumé
- V. Caractéristiques des documents
  - 1. Principes
  - 2. Coupe simple
- VI. Les éléments filetés
  - 1. Filetages et taraudage
  - 2. Types de têtes de vis
  - 3. Freinage des vis et des écrous
  - 4. Désignation
- VII. Cotation dimensionnelle
- VIII. Tolérances dimensionnelles et ajustements
- IX. Exercices d'applications

## ENJEUX

### HUMAINS

- Faire monter ses salariés en compétences c'est valoriser l'humain grâce à :
  - L'acquisition de nouvelles connaissances.
  - L'amélioration des compétences.
  - L'épanouissement dans les tâches.
  - Une meilleure possibilité d'évolution dans les entreprises.
  - L'adaptation au monde du travail et aux évolutions de la technologie.
  - Le sentiment de considération et d'utilité.

### JURIDIQUES

- Les formations continues font partie des droits des collaborateurs inscrits dans le Code du travail. Les entreprises sont dans l'obligation d'en proposer. (Articles L6311-1 et L6312-1 du code du travail).

### ECONOMIQUES

- Faire monter ses salariés en compétences c'est :
  - Améliorer leur efficacité.
  - Les fidéliser.
  - Augmenter leur motivation.
  - Augmenter leur capacité d'adaptation.

### SOCIAUX

- Faire monter ses salariés en compétences c'est palier aux :
  - Problèmes d'obsolérence des compétences.
  - Déficits de compétences.

**PLUS DE COMPÉTENCES POUR LES SALARIÉS = PLUS D'ATOUTS POUR L'ENTREPRISE**